



FORMATION RECYCLAGE N2

PERSONNELS ENCADRANTS DES ENTREPRISE EXTERIEURES INTERVENANT DANS LES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES



PUBLIC

Toute personne encadrant d'entreprise extérieure intervenant sur un site chimique ou pétrochimique français.

PRE-REQUIS / CONDITIONS PARTICULIERES

Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé (indispensable pour la connaissance et la signature des documents de travail).

OBJECTIFS

- Informer et responsabiliser les personnels d'encadrement des entreprises extérieures et en premier lieu ceux présent sur le site sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestations dans une usine chimique ou pétrochimique.
- Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible : détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, informer sur les responsabilités civile et pénale.
- Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CHSCT, etc.).
- Motiver à la nécessité de connaître et de faire appliquer les procédures de prévention spécifiques à chaque site, ou procédures particulières appliquées à certains travaux identifiés par l'E.U. comme étant sensibles.
- Faire acquérir, à des entreprises extérieures de tous corps de métier l'esprit de partenariat (information réciproque des travaux, qualité) et les bases d'une culture sécurité propre à nos industries.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Exposés, échanges avec les participants, échanges d'expériences, mise en situation avec exercices d'application.

DUREE

14 H

PROGRAMME

1. RAPPELS FONDAMENTAUX
 - ┆ Vérification des acquis
 - ┆ Présentation des chiffres et statistiques et leur évolution depuis au moins 3 ans
 - ⇒ Le taux de fréquence et le taux de gravité
 - ⇒ Les statistiques nationales et régionales, et par branches d'activité.
2. EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION/PROTECTION
 - Identification des risques et moyens de prévention
 - Méthodologie d'analyse du risque
 - Les différentes familles de risques
3. ETUDE DE CAS
4. RAPPELS ET EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES
 - Le contexte réglementaire
 - ⇒ Les principes généraux de prévention
 - ⇒ L'évaluation des risques et le document unique
 - ⇒ La réglementation relative à l'intervention des EE :
 - L'inspection commune préalable
 - Le plan de prévention et sa mise à jour
 - Les autorisations de travail
 - Les consignes et modes opératoires, notamment la consignation/déconsignation
 - Les différences entre PPSPS et le plan de prévention
5. RESPONSABILITE PENALE
 - La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques
 - La délégation de pouvoir
 - Les principaux délits
 - Les sanctions
 - Quelques exemples de jurisprudence
6. TECHNIQUES DE GESTION DE LA SECURITE
 - Informer le personnel intervenant
 - Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE
 - Etre réactif à tout changement de la situation de travail (situation dégradée)
 - Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent
 - Présentation de différents outils :
 - Technique d'animation de flash sécurité, causerie
 - Pédagogie de présentation d'un plan de prévention
 - Techniques de redite et de reformulation
 - Techniques de sensibilisation sur le port des EPI
7. CONCLUSION

SUIVI ET EVALUATION

QCM de 20 questions en fin de formation

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, il sera délivré au participant une attestation de formation et carte UIC valable 4 ans